

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005684400133	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PPAL CHERBOURG

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : PORT DE PLAISANCE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	23
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	24
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 287 561,00	8 287 561,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 287 561,00	8 287 561,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 545 729,00	1 545 729,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 545 729,00	1 545 729,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 833 290,00	9 833 290,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 535 980,00	0,00	1 580 779,00	1 580 779,00	1 580 779,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	902 800,00	0,00	1 055 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 780,00	0,00	41 200,00	41 200,00	41 200,00
Total des dépenses de gestion des services		2 496 560,00	0,00	2 676 979,00	2 676 979,00	2 676 979,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	29 032,00	0,00	4 925 082,00	4 925 082,00	4 925 082,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 566 092,00	0,00	7 642 561,00	7 642 561,00	7 642 561,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	583 422,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		583 422,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL		3 149 514,00	0,00	8 287 561,00	8 287 561,00	8 287 561,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 287 561,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 855 223,00	0,00	3 095 246,00	3 095 246,00	3 095 246,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 896 223,00	0,00	3 137 246,00	3 137 246,00	3 137 246,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	53 612,00	0,00	4 950 612,00	4 950 612,00	4 950 612,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 949 835,00	0,00	8 087 858,00	8 087 858,00	8 087 858,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	199 679,00		199 703,00	199 703,00	199 703,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		199 679,00		199 703,00	199 703,00	199 703,00
TOTAL		3 149 514,00	0,00	8 287 561,00	8 287 561,00	8 287 561,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 287 561,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	445 297,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	47 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	262 500,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	278 000,00	0,00	796 026,00	796 026,00	796 026,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	588 000,00	0,00	1 346 026,00	1 346 026,00	1 346 026,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	588 000,00	0,00	1 346 026,00	1 346 026,00	1 346 026,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	199 679,00		199 703,00	199 703,00	199 703,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	199 679,00		199 703,00	199 703,00	199 703,00
	TOTAL	787 679,00	0,00	1 545 729,00	1 545 729,00	1 545 729,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 545 729,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	204 257,00	0,00	900 729,00	900 729,00	900 729,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	204 257,00	0,00	900 729,00	900 729,00	900 729,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	204 257,00	0,00	900 729,00	900 729,00	900 729,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN - PORT DE PLAISANCE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	583 422,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		583 422,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL		787 679,00	0,00	1 545 729,00	1 545 729,00	1 545 729,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 545 729,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

445 297,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 580 779,00		1 580 779,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 055 000,00		1 055 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		40 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 200,00		41 200,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	4 925 082,00	0,00	4 925 082,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	605 000,00	605 000,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	40 000,00		40 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 642 561,00	645 000,00	8 287 561,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 287 561,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	159 703,00	159 703,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	510 000,00	0,00	510 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	796 026,00	0,00	796 026,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 346 026,00	199 703,00	1 545 729,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 545 729,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		40 000,00	40 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 095 246,00		3 095 246,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00		38 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 950 612,00	159 703,00	5 110 315,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 087 858,00	199 703,00	8 287 561,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 287 561,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 729,00	0,00	900 729,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		605 000,00	605 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	40 000,00	40 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		900 729,00	645 000,00	1 545 729,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 545 729,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 535 980,00	1 580 779,00	1 580 779,00
6013	Matières premières et fournitures	300 000,00	340 000,00	340 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	293 000,00	295 000,00	295 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6064	Fournitures administratives	1 450,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	33 100,00	39 300,00	39 300,00
6132	Locations immobilières	206 700,00	170 000,00	170 000,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	11 000,00	11 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	22 150,00	17 780,00	17 780,00
6161	Multirisques	2 800,00	1 700,00	1 700,00
6168	Autres	3 150,00	6 400,00	6 400,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	36 150,00	37 450,00	37 450,00
6226	Honoraires	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	4 850,00	4 750,00	4 750,00
6233	Foires et expositions	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports sur achats	150,00	0,00	0,00
6256	Missions	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 800,00	2 300,00	2 300,00
6262	Frais de télécommunications	3 080,00	2 580,00	2 580,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	1 500,00	1 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6288	Autres	18 000,00	26 889,00	26 889,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	95 000,00	107 398,00	107 398,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	2 500,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	257 000,00	276 150,00	276 150,00
6358	Autres droits	200,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 300,00	5 782,00	5 782,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	902 800,00	1 055 000,00	1 055 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	900 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
6335	Versts libératoires exonérat° taxe appr.	2 800,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 780,00	41 200,00	41 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	56 820,00	40 690,00	40 690,00
658	Charges diverses de gestion courante	960,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	510,00	510,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 496 560,00	2 676 979,00	2 676 979,00
66	Charges financières (b) (8)	500,00	500,00	500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	29 032,00	4 925 082,00	4 925 082,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	150,00	200,00	200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	4 900 000,00	4 900 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	18 882,00	18 882,00	18 882,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6951	Impôts sur les bénéfiques	40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 566 092,00	7 642 561,00	7 642 561,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	583 422,00	645 000,00	645 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	543 422,00	605 000,00	605 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		583 422,00	645 000,00	645 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		583 422,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 149 514,00	8 287 561,00	8 287 561,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 287 561,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 855 223,00	3 095 246,00	3 095 246,00
704	Travaux	40,00	10,00	10,00
706	Prestations de services	135 400,00	139 950,00	139 950,00
707	Ventes de marchandises	324 266,00	359 200,00	359 200,00
7083	Locations diverses	2 385 317,00	2 586 886,00	2 586 886,00
70878	Remb. frais par des tiers	200,00	200,00	200,00
7088	Autres produits activités annexes	10 000,00	9 000,00	9 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00	38 000,00	38 000,00
7588	Autres	37 000,00	38 000,00	38 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 896 223,00	3 137 246,00	3 137 246,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	53 612,00	4 950 612,00	4 950 612,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	50 612,00	50 612,00	50 612,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 900 000,00	4 900 000,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 949 835,00	8 087 858,00	8 087 858,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	199 679,00	199 703,00	199 703,00
6031	Variation stocks mat. premières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	159 679,00	159 703,00	159 703,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		199 679,00	199 703,00	199 703,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 149 514,00	8 287 561,00	8 287 561,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 287 561,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	47 500,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	45 000,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	262 500,00	510 000,00	510 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	185 000,00	482 000,00	482 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	13 000,00	13 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	278 000,00	796 026,00	796 026,00
2313	Constructions	23 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	255 000,00	786 026,00	786 026,00
Total des dépenses d'équipement		588 000,00	1 346 026,00	1 346 026,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		588 000,00	1 346 026,00	1 346 026,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	199 679,00	199 703,00	199 703,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	159 679,00	159 703,00	159 703,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	6 784,00	6 784,00	6 784,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	32 288,00	32 300,00	32 300,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	31 547,00	31 552,00	31 552,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	54 673,00	54 673,00	54 673,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	25 208,00	25 215,00	25 215,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 179,00	9 179,00	9 179,00
	Charges transférées	40 000,00	40 000,00	40 000,00
313	Matières premières et fournitures	40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		199 679,00	199 703,00	199 703,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		787 679,00	1 545 729,00	1 545 729,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 545 729,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	204 257,00	900 729,00	900 729,00
1641	Emprunts en euros	204 257,00	900 729,00	900 729,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		204 257,00	900 729,00	900 729,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		204 257,00	900 729,00	900 729,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	583 422,00	645 000,00	645 000,00
28033	Frais d'insertion	271,00	301,00	301,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	50 601,00	56 335,00	56 335,00
28128	Aménagement Autres terrains	239,00	266,00	266,00
28131	Bâtiments	116 500,00	129 701,00	129 701,00
28135	Installations générales, agencements, ..	50 733,00	56 482,00	56 482,00
28151	Installations complexes spécialisées	258 384,00	287 663,00	287 663,00
28153	Installations à caractère spécifique	20 184,00	22 471,00	22 471,00
28154	Matériel industriel	25 460,00	28 345,00	28 345,00
28182	Matériel de transport	3 214,00	3 578,00	3 578,00
28183	Matériel de bureau et informatique	684,00	762,00	762,00
28184	Mobilier	1 420,00	1 581,00	1 581,00
28188	Autres	15 732,00	17 515,00	17 515,00
313	Matières premières et fournitures	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		583 422,00	645 000,00	645 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		583 422,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		787 679,00	1 545 729,00	1 545 729,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 545 729,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	09/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	09/11/2022
L	Frais d'insertion	5	09/11/2022
L	Concessions et droits assimilés	2	09/11/2022
L	Agencements et aménagements de terrains: Terrains nus	20	09/11/2022
L	Agencements et aménagements de terrains: Terrains bâtis	20	09/11/2022
L	Agencements et aménagements de terrains: Autres terrains	20	09/11/2022
L	Constructions: Bâtiments légers	10	09/11/2022
L	Constructions: Bâtiments	20	09/11/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10	09/11/2022
L	Autres constructions	20	09/11/2022
L	Installations complexes spécialisées	20	09/11/2022
L	Installations à caractère spécifique	30	09/11/2022
L	Matériels industriels	10	09/11/2022
L	Matériels de transport	15	09/11/2022
L	Matériels de bureau et matériels informatiques	5	09/11/2022
L	Mobiliers	15	09/11/2022
L	Matériels de téléphonie fixe	10	09/11/2022
L	Matériels de téléphonie mobile, sans fil, VHF, Talkie...	3	09/11/2022
L	Petits outillages	5	09/11/2022
L	Autres immobilisations corporelles	10	09/11/2022
L	Agencements et aménagements de terrains : Dignes	100	09/11/2022
L	Matériels industriels de levage	15	09/11/2022
L	Matériels de transports nautiques	10	09/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		155 474,62	155 474,62	0,00	155 474,62
Provision pour réparation	0,00		152 449,02	152 449,02	0,00	152 449,02
Créance douteuse Evans	0,00	31/12/2008	3 025,60	3 025,60	0,00	3 025,60
Dépréciations (2)	0,00		50 198,83	50 198,83	0,00	50 198,83
Des comptes de Tiers	0,00	31/12/2015	8 120,73	8 120,73	0,00	8 120,73
Des comptes de tiers	0,00	31/12/2019	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
PROVISION POUR DEPRECIATION	0,00	30/06/2022	27 078,10	27 078,10	0,00	27 078,10
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		205 673,45	205 673,45	0,00	205 673,45

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	159 703,00	159 703,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	605 000,00	605 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	445 297,00	445 297,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		159 703,00	I 159 703,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		159 703,00	159 703,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	159 703,00	159 703,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		605 000,00	III 605 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		605 000,00	605 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	301,00	301,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	56 335,00	56 335,00
28128	Aménagement Autres terrains	266,00	266,00
28131	Bâtiments	129 701,00	129 701,00
28135	Installations générales, agencements, ..	56 482,00	56 482,00
28151	Installations complexes spécialisées	287 663,00	287 663,00
28153	Installations à caractère spécifique	22 471,00	22 471,00
28154	Matériel industriel	28 345,00	28 345,00
28182	Matériel de transport	3 578,00	3 578,00
28183	Matériel de bureau et informatique	762,00	762,00
28184	Mobilier	1 581,00	1 581,00
28188	Autres	17 515,00	17 515,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	31427	FONCTIONNEMENT	SNSM STATION DE FERMANVILLE	Association	1 050,00
6743	32439	FONCTIONNEMENT	YACHT CLUB	Association	16 782,00
6743	33443	FONCTIONNEMENT	SNSM URVILLE NACQUEVILLE	Association	1 050,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 52

VOTES :

Pour : 41

Contre : 11

Abstentions : 3

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,

A Mairie de Cherbourg En Cotentin le 10/04/2024

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Mairie de Cherbourg En Cotentin, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMBROIS Anne	
AMIOT Florence	
ARRIVE Benoit	
BERHAULT Bernard	
BERNARD Christian	
BOUSSELMAME Noureddine	
BRANTONNE Pascal	
BROQUAIRE Guy	
CATHERINE Arnaud	
COUPE Stéphanie	
DUVAL Karine	
FAGNEN Sébastien	
FRANCOISE Bruno	
GENTILE Catherine	
GRUNEWALD Martine	
HAMEL Estelle	
HAMON-BARBE Françoise	
HEBERT Dominique	
HEBERT Karine	
HERY Sophie	
HULIN Bertrand	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HUREL Karine	
ISOIRD Valérie	
JOZEAU-MARIGNE Muriel	
LAGALLARDE Quentin	
LAINÉ Sylvie	
LE POITTEVIN Lydie	
LEFAIX-VERON Odile	
LEFRANC Bertrand	
LEJAMTEL Ralph	
LEJEUNE Pierre-François	
LELONG Gilles	
LEMOIGNE Sophie	
LEPOITTEVIN Gilbert	
LEQUILBEC Frédéric	
MAGHE Jean-Michel	
MARGUERITTE Camille	
MARGUERITTE David	
MARTIN Patrice	
MORIN Daniel	
MORIN Lucie	
PECORARO Yvonne	
PERRIER Didier	
PIC Anna	
PLAINEAU Nadège	
RONSIN Chantal	
ROUELLE Maurice	
SAGET Eddy	
SIMONIN Philippe	
SOURISSE Claudine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

TARIN Sandrine	
TAVARD Agnès	
VARENNE Valérie	
VASSAL Emmanuel	
VIVIER Nicolas	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2024, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.